



**ASSEMBLÉE PRIMAIRE
EXTRAORDINAIRE
28 AVRIL 2021**

PRÉSIDENT : Joachim Rausis
SECRÉTAIRE : Christelle Darbellay Tornay
PRÉSENTS : 64
EXCUSÉS : voir point 1.2 ci-dessous

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du programme de législature
3. Présentation du plan quadriennal
4. Divers



ASSEMBLÉE PRIMAIRE

I. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19h35 lorsque le Président de la Commune ouvre l'assemblée, principalement dédiée au programme de ces 4 prochaines années.

Il signale que durant les années à venir, des bilans seront réalisés sur les travaux et projets envisagés.

1.2. EXCUSÉS

Le Président excuse les absences de Mme Myriam Rausis et de MM. Jean-François Landry, Jean-François Thétaz, Charles de Rivaz et Jean-Michel Tornay.

1.3. ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal vous l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Présentation du programme de législature
3. Présentation du plan quadriennal
4. Divers

Remarque(s) :

L'ordre du jour ne soulève aucune question ni remarque.

II. PRESENTATION DU PROGRAMME DE LEGISLATURE

Le Conseil municipal a pris le temps de réfléchir sur les orientations principales et les projets qu'il entendait développer durant ces quatre ans.

Chaque conseiller détaille les divers éléments dicastère par dicastère, correspondant à l'organisation générale arrêtée pour les commissions.

III. PRESENTATION DU PLAN QUADRIENNAL

Précision : il s'agit du plan quadriennal d'investissements de la Municipalité

Le président présente les prévisions détaillées de la législature, en insistant sur le fait que dans une commune étendue comme la nôtre, les frais liés aux routes, eaux, égouts, éclairage public représentent environ 50% du budget communal total.



IV. DIVERS

Le Président de la Commune donne le point de situation des différents dossiers en cours :

Cœur d'Orsières :

- Secteur Châble : il n'y a aucune opposition ; la planification des travaux est en cours, avec un début projeté en août.
- Secteur Sommet du Bourg : il y a une opposition et quelques remarques, qui sont en cours de traitement.

MEP Champex :

Le projet en est au stade de la présentation aux privés. La mise à l'enquête est prévue pour la fin de l'année, avec début des travaux en 2022.

MEP La Fouly :

Le jury du MEP s'est réuni le 30 avril 2021 afin de désigner le lauréat. Le choix du bureau ou du groupement doit encore être validé lors de la prochaine séance de conseil et les projets seront présentés dans une exposition dont le vernissage est prévu le 5 juin 2021.

Retour des concessions FMO :

Le Président rappelle que le retour des concessions aura lieu en 2027. Il rend attentif l'assemblée sur une conférence de presse qui sera publiée tout prochainement en collaboration avec le Service cantonal de l'Energie et des Forces Hydrauliques (SEFH) et les Forces Motrices Valaisannes (FMV).

Projet RenoFMS :

En primeur, le Président informe l'assemblée du projet de rénovation décidé le jour même par le Conseil d'Administration des Forces Motrices de Sembrancher, et dont la commune possède 50.1% des actions. En résumé, il s'agit de rénover le château d'eau, de construire une nouvelle conduite forcée et de changer un groupe de production pour un montant prévisionnel de Fr. 12 millions. Ces travaux sont motivés par des considérations sécuritaires d'une part et par la perspective d'un gain de productivité de l'aménagement de plus de 7%.

Aménagement du territoire :

Le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Primaire consacrée aux comptes le 9 juin 2021. Le projet de modification partielle du plan des zones dans les secteurs de Maligue, Les Arlaches, Saleinaz et Caille sera soumis au vote.

Lac de Champex :

Le projet du dévasage du lac se poursuit. Une bathymétrie a été effectuée ce jour afin de définir une cartographie précise du fond du lac, dans le but de planifier le chantier aussi finement que possible.

La parole n'étant pas demandée, le Président lève l'assemblée à 21h20.

Joachim Rausis
Président

Christelle Darbellay T.
Secrétaire